



Allocution pour l'assemblée publique annuelle

Alana McPhee, présidente du conseil par intérim

Société immobilière du Canada limitée

14 avril 2010

Merci beaucoup, Gordon.

Mesdames et Messieurs, au nom de la Société immobilière du Canada limitée (ou, selon l'abréviation, la SICL), bienvenue à notre deuxième assemblée annuelle publique.

J'aimerais profiter du temps qu'on me donne aujourd'hui pour vous décrire brièvement la gouvernance à la SICL durant l'exercice 2009-2010 et pour vous donner des détails sur le fonctionnement du conseil d'administration.

Depuis la reprise des activités de la SICL en 1995, une solide gouvernance d'entreprise a été un des ingrédients cruciaux du succès de l'entreprise.

Comme pour les exercices précédents, au lieu de relâcher sa vigilance, le conseil a pris des mesures en 2009-2010 afin de renforcer ses pratiques de gouvernance, notamment en commandant une évaluation indépendante de la structure du conseil.

Les résultats ont été positifs, et indiquent qu'en ce qui touche à la gouvernance, la SICL reste un chef de file parmi les sociétés d'État. Les résultats indiquent également que les liens entre le conseil d'administration et la direction sont très solides, et qu'un excellent climat de confiance règne.

Nous prévoyons assurer le suivi auprès de notre actionnaire au sujet des recommandations de l'auteur de l'évaluation indépendante. Selon nous, ces recommandations ne s'appliquent pas seulement aux circonstances particulières de la SICL, mais seront aussi utiles à la gouvernance de sociétés d'État en général.

Des changements remarquables ont eu lieu au conseil durant l'exercice financier qui vient de se terminer. En 2009, en effet, nous avons chaleureusement dit au revoir à Marc Rochon, en lui exprimant toute notre gratitude pour ses services durant ses trois mandats à titre de président du conseil de la SICL.

Les antécédents professionnels de Marc lui ont permis d'apporter une contribution considérable au rendement et au régime de gouvernance général de la SICL. Nous nous souviendrons longtemps de cette contribution, car elle illustre amplement la sagesse et la clarté de la vision que Marc a apportées à son poste.

Le gouvernement du Canada est actuellement à la recherche d'un nouveau président du conseil et nous prévoyons qu'une nomination sera bientôt effectuée. Pour le moment, et selon les modalités du comité de gouvernance, jusqu'à la nomination d'un nouveau président du conseil, le membre du conseil qui préside le comité de gouvernance est également président du conseil par intérim.



Par conséquent, comme je suis présidente du comité de gouvernance, je suis donc également présidente du conseil par intérim. C'est un poste que j'ai apprécié et j'attends maintenant avec plaisir l'occasion de souhaiter la bienvenue au nouveau titulaire du poste.

En 2009-2010, le conseil a accueilli un nouvel administrateur, Clint Hames, et a remercié un administrateur sortant, Ernest Yee, pour ses services à la SICL.

Également, les mandats de quatre membres du conseil ont été renouvelés durant l'exercice. Il s'agit de Michael Evans (jusqu'en novembre 2013); Lloyd Fogler (jusqu'en mars 2013); Louise Pelletier (jusqu'en novembre 2013) et moi-même (jusqu'en janvier 2014).

J'aimerais prendre quelques minutes pour vous parler des quatre comités du conseil, de leurs règlements et de leurs contributions au succès de l'entreprise.

Tous les comités du conseil sont composés d'au moins trois administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de l'entreprise ou de ses affiliées (à l'exception du président-directeur général, le cas échéant).

Les quatre comités du conseil sont : les ressources humaines, la vérification, l'investissement et la gouvernance.

Le conseil peut déléguer diverses tâches aux comités. Cependant, tous les comités relèvent du conseil – et chaque comité est ultimement responsable de présenter ses résultats au conseil et, si nécessaire, d'obtenir son approbation.

Prenons d'abord le comité de gouvernance.

Le principal objectif du comité de gouvernance consiste à optimiser l'efficacité du conseil en dirigeant et en gérant les affaires et activités de l'entreprise. Le comité réalise cet objectif en analysant et en s'efforçant constamment d'améliorer les processus, directives, structures et pratiques de gouvernance du conseil – et en présentant des recommandations au conseil dans ces domaines.

Maintenant, j'aimerais demander à mon collègue, Michael Evans, le président du comité des ressources humaines, de nous décrire le mandat de ce comité.

Michael.

MICHAEL EVANS DÉCRIT LE MANDAT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES :

Le mandat du comité des ressources humaines consiste à évaluer, présenter des rapport et, le cas échéant, fournir des recommandations au conseil d'administration au sujet de dossiers touchant aux ressources humaines de l'entreprise. Le comité veille à ce que ces politiques et programmes adéquats soient en place, afin que l'entreprise puisse attirer et conserver du personnel de qualité pour atteindre les objectifs de l'entreprise.

Merci, Michael.



Ensuite, j'aimerais demander à mon autre collègue, Wayne MacIntosh, le président du comité de vérification, de nous décrire le mandat de ce comité.

Wayne.

WAYNE MACINTOSH DÉCRIT LE MANDAT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION :

Le comité de vérification prodigue des recommandations au conseil en matière de gestion financière judicieuse de l'entreprise. Le comité aide aussi le conseil à surveiller les systèmes internes de contrôle, la présentation de l'information financière, la gestion des risques et le processus de vérification.

Lorsque l'entreprise est soumise à un examen spécial, le comité examine et approuve le plan de l'examen spécial et, suite à l'examen, étudie le rapport qui présente les constatations de l'examineur. Le comité prodigue également des conseils et des recommandations au conseil d'administration en ce qui a trait aux constatations de l'examen.

Merci, Wayne.

Enfin, ma collègue Louise Pelletier, qui préside le comité d'investissement, vous décrira le mandat de ce comité.

Louise.

LOUISE PELLETIER DÉCRIT LE MANDAT DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT :

Le comité d'investissement prodigue des conseils et directives à la direction au sujet des projets de grande envergure désignés par le conseil, selon les besoins.

Durant le dernier exercice, le comité a participé activement aux dossiers suivants à Toronto : l'exploitation de la Tour CN, le projet d'aménagement des terrains vacants au pied de la Tour CN, l'exploitation du Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto (PCCUT) et le refinancement de l'installation; et l'initiative du Nouveau Havre de Montréal.

Merci, Louise.

Je tiens maintenant à remercier tous mes collègues du conseil qui ont participé à l'événement d'aujourd'hui. Si vous visionnez cette réunion via notre site web, clc.ca, je vous invite à cliquer sur le bouton « À propos de la SIC », puis sur la page du conseil d'administration, pour en savoir davantage sur le conseil et sur les antécédents des administrateurs.

Pour terminer, j'aimerais mentionner l'équipe de haute direction de la SIC, qui est dans la salle. Je tiens à leur convier les remerciements sincères du conseil, ainsi qu'à tous les employés et cadres de l'entreprise, qui ont accompli un travail exceptionnel durant l'exercice 2009-2010.

Vos efforts ont toujours été la base du succès de l'entreprise. Nous vous remercions pour votre travail énergique. Merci pour tout ce que vous accomplissez.